

# ENQUETE PUBLIQUE VILLE DE LA LOUVIERE

DECRET DU 05 FEVRIER 2015 RELATIF AUX IMPLANTATIONS COMMERCIALES

Concerne la demande de Permis d'Implantation Commerciale introduit par Commercial Properties SRL, Tielenstraat, 33 à 3900 Pelt

Le projet consiste en un changement important de la nature d'un local commercial (remplacement de l'enseigne BRISTOL par ACTION pour une surface commerciale nette de 974 m<sup>2</sup>) au sein d'un ensemble commercial existant et autorisé d'une surface commerciale nette totale de 7.304 m<sup>2</sup> après modification. sur un bien sis Avenue de Wallonie, 6 à 7100 La Louvière

## (Catégorie C)

Le dossier peut être consulté à l'administration communale de La Louvière au  
**Service Développement Économique**  
**Place Communale, 1 à LA LOUVIERE**  
**Personne de contact: S. LOUVIEAUX ou A. LEGAT**

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressée à:
Le 14/08/2023	Le 21/08/2023	Service Développement Économique Place Communal 1 à LA LOUVIERE  Le 05/09/2023 à 16h30	Service Développement Économique Place Communale, 1 à LA LOUVIERE <a href="mailto:developpement.economique@lalouviere.be">developpement.economique@lalouviere.be</a>

Le Collège Communal,

Porte à la connaissance du public, qu'en vertu de l'article 83 § 2, alinéa 1 du décret du 5 février 2015, relatif aux implantations commerciales, que l'autorité compétente pour statuer sur la présente demande est le Fonctionnaire des Implantations Commerciales, Région wallonne. (SPW. DG06). L'enquête publique est organisée conformément aux articles D.29-7 à D.29-19 et R.41-6 du Livre 1<sup>er</sup> du Code de l'Environnement.

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable **du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h. En dehors des heures de service, uniquement sur rendez-vous en téléphonant au 064/27.80.11 au moins 24h à l'avance.**

Des explications techniques peuvent être obtenues auprès de la Ville de La Louvière : 064 277 811. Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

À La Louvière, le 14/08/2023,

Le Directeur général,  
Rudy ANKAERT (s)

Le Bourgmestre,  
Jacques GOBERT (s)